



# Guide de la rentrée 2024–2025

Document d'information à l'intention des parents  
des élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année

## École de l'Aigle

Centre  
de services scolaire  
des Portages-  
de-l'Outaouais  
Québec 

# TABLE DES MATIÈRES

Message de la direction .....	3
Pour nous joindre .....	4
Communication .....	5
MozaiK Portail Parents .....	5
Dates importantes à retenir .....	6
Horaire de l'école .....	7
Élèves transportés par autobus .....	8
Élèves inscrits au service de garde .....	8
Départs en cours de journée ou changements .....	9
Repas et collations .....	9
Traiteur et diners pizza .....	9
Les intervenants de l'école .....	10-11
L'implication des parents .....	12
ANNEXE 1 - Calendrier scolaire 2024-2025 .....	13
ANNEXE 2 - Frais scolaires .....	14
ANNEXE 3 - Liste des effets scolaires .....	15 à 17
ANNEXE 4 - Cahiers d'activités.....	18-19

Chers parents,

C'est avec enthousiasme que nous accueillerons votre enfant à l'École de l'Aigle! Vous devenez pour nous des partenaires privilégiés. Ce document vise à vous informer au sujet de la rentrée scolaire 2024–2025, pour faciliter les débuts de votre enfant à sa nouvelle école. Nous souhaitons ainsi lui permettre de s'intégrer rapidement à son nouvel environnement et de faire de sa rentrée scolaire une réussite. Nous souhaitons qu'il évolue dans un climat de confiance et qu'il vive des expériences positives dès le départ.

Au plaisir de vous rencontrer et de collaborer avec vous,

L'équipe de direction

Lise Cyr  
Directrice

Michaël Ouellet  
Directeur adjoint



## Pour nous joindre

### École de l'Aigle

155, rue du Golf, Gatineau, QC J9J 0R1



**Secrétaire** : Madame Renelle Nadeau

873-636-3982 poste 837700

[scr037@csspo.gouv.qc.ca](mailto:scr037@csspo.gouv.qc.ca)

**Agente de bureau** : Madame Valérie Racine

873-636-3982 poste 837703

[agbu037@csspo.gouv.qc.ca](mailto:agbu037@csspo.gouv.qc.ca)

**Service de garde** : Madame Lyne Brennan

873-636-3982 poste 837791

[sdg037@csspo.gouv.qc.ca](mailto:sdg037@csspo.gouv.qc.ca)

**Directrice** : Madame Lise Cyr

873-636-3982 poste 837701

[lise.cyr@csspo.gouv.qc.ca](mailto:lise.cyr@csspo.gouv.qc.ca)

**Directeur adjoint** : Monsieur Michaël Ouellet

873-636-3982 poste 837711

[michaelouellet@csspo.gouv.qc.ca](mailto:michaelouellet@csspo.gouv.qc.ca)

Consultez régulièrement le **site Web de l'école** : <https://aigle.csspo.gouv.qc.ca/>

N'oubliez pas d'aimer notre **page Facebook** afin de connaître les nouvelles de l'école : **(en construction)**

## Pour signaler une absence :

**Secrétariat** :

873-636-3982 choix #1

[scr037@csspo.gouv.qc.ca](mailto:scr037@csspo.gouv.qc.ca)

## Communication

Plusieurs modalités de communication sont prévues pour favoriser la communication entre les parents et l'école.

Par exemple :

- Le cahier de communication proposé par l'enseignante, s'il y a lieu
- Le courriel
- Les échanges téléphoniques
- Les rencontres « école-famille » en groupe ou individuellement
- *L'Étoile filante* (document d'information aux parents envoyé chaque semaine)
- La première communication (octobre)
- Le bulletin (novembre, mars et juin)
- Mozaïk Portail Parents

## Mozaïk Portail Parents

MOZAÏK Portail offre une foule d'outils qui encouragent la collaboration et la communication entre les établissements, les élèves ou leurs parents, peu importe qu'ils soient au primaire ou au secondaire. En début d'année scolaire, nous vous enverrons le numéro de fiche de votre enfant par courriel. Après avoir reçu ce message, nous encourageons les parents des élèves du préscolaire et ceux des nouveaux élèves à créer leur compte sans tarder. Sur le portail, vous trouverez le bulletin scolaire de votre enfant ainsi que votre reçu fiscal à la fin du mois de février. Chaque année, le moment venu, c'est aussi via cette plateforme que vous devrez réinscrire votre enfant pour l'année suivante.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Pour du soutien : <https://portailparents.ca/accueil/fr/aide.htm>

## Dates importantes à retenir

Date	Événement	Description
19 août	Invitation à visiter l'école	Étant donné l'ouverture de notre nouvelle école, il nous fait plaisir d'inviter tous nos élèves et leurs parents à une visite le 19 août – à <u>16h</u> : pour tous les élèves dont le nom de famille débute par les lettres A à H, – À <u>17h</u> : pour tous les élèves dont le nom de famille débute par les lettres I à Z.
29 août	Première journée de classe pour tous les élèves	
Dates à confirmer (selon le niveau)	Rencontre de parents	Présentation du fonctionnement de la classe
12 septembre de 16h30 à 19h	Fête de la rentrée	Tous les élèves, leurs parents et les membres de l'équipe-école sont invités à la Fête de la rentrée dans la cour de l'école.
19 septembre	Photos scolaires pour tous les élèves	À l'école, pendant les heures de classe
19 septembre à 18h30	Assemblée générale annuelle de l'école	Voir à la page 12 de ce document

À l'approche de chaque événement, de plus amples informations vous seront transmises par courriel.

### Rentrée scolaire le jeudi 29 août

Les membres de l'équipe-école accueilleront les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année dans la cour de l'école le jeudi matin 29 août. Les détails concernant cette rentrée vous seront transmis au mois d'août.

(Pour les parents des élèves du préscolaire, une convocation vous sera envoyée par courriel pour annoncer l'heure de votre rendez-vous lors de cette première journée.)

# Horaire de l'école



	HEURE
Début de la surveillance	8 h 25
	8 h 40
Accueil	8 h 40 à 8 h 45
Période 1 : enseignement	8 h 45 à 9 h 45
Période 2 : enseignement	9 h 45 à 10 h 45
	10 h 45
Récréation du matin	10 h 47 à 11 h 02
	11 h 02
Période 3 : enseignement	11 h 05 à 12 h 05
	12 h 05
Dîner	12 h 07 à 13 h 22
	13 h 22
Accueil	13 h 22 à 13 h 25
Période 4 : enseignement	13 h 25 à 14 h 25
	14 h 25
Récréation de l'après-midi	14 h 27 à 14 h 42
	14 h 42
Période 5 : enseignement	14 h 45 à 15 h 45
 (Fin pour le préscolaire : 14 h 45)	15 h 45
Déplacement	15 h 45 à 15 h 48

Surveillance am : 8 h 25 à 8 h 40  
Surveillance pm : 15 h 48 à 15 h 58  
SDG : 7 h à 17 h 45

# Élèves transportés par autobus



Les élèves qui ont droit au transport scolaire recevront toute l'information nécessaire quelques jours avant la rentrée scolaire : horaire, numéro de circuit et arrêt d'autobus.

# Élèves inscrits au service de garde l'Oiselet

Le service de garde est ouvert entre 7h00 et 8h35, 12h07 et 13h22 et entre 14h45 et 17h45. Si votre enfant n'est pas déjà inscrit et que vous êtes intéressés par ce service, vous devez communiquer avec la technicienne en service de garde, madame Lyne Brennan, en composant le 873-636-3982 poste 837 791 ou à l'adresse suivante : [sdg037@csspo.gouv.qc.ca](mailto:sdg037@csspo.gouv.qc.ca).

Les frais pour le service de garde sont de 9,20\$ par jour par enfant. Les élèves inscrits doivent fréquenter le service de garde sur une base régulière.

Fréquentation régulière : L'élève doit être présent sur une base régulière, au moins une journée spécifique par semaine, qui inclut deux périodes de garde obligatoires par jour.

\*\*\*\*\*

**Pour des raisons de sécurité : lorsqu'un élève est inscrit au transport scolaire ou au service de garde, l'école ne peut accepter de changements sporadiques; le service prévu doit demeurer le même en tout temps.**

Si vous devez modifier le service de votre enfant, vous devez le faire en communiquant directement avec l'école par courriel, au [scr037@csspo.gouv.qc.ca](mailto:scr037@csspo.gouv.qc.ca), et ce, au plus tard le 2 août 2024. Toute demande effectuée après cette date sera traitée après le 13 septembre 2024.

Si vous devez modifier le service de votre enfant impliquant le transport scolaire, il faut prévoir un délai de 5 jours ouvrables avant le début du service en autobus scolaire.

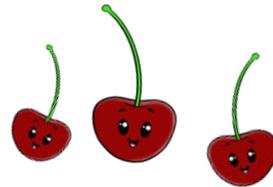
\*\*\*\*\*

# Départs en cours de journée ou changements

Le secrétariat de l'école doit être prévenu 24 heures à l'avance pour tout changement à l'horaire du départ de votre enfant (il en est de même pour le service de garde, si votre enfant y est inscrit). Par exemple, si votre enfant prend habituellement l'autobus, mais que vous devez venir le chercher à l'école *exceptionnellement* pour un rendez-vous, la secrétaire doit être avisée 24 heures à l'avance, soit par téléphone au 873-636-3982 poste 837 700 ou par courriel : [scr037@csspo.gouv.qc.ca](mailto:scr037@csspo.gouv.qc.ca).

Cette procédure est nécessaire afin d'assurer la sécurité des élèves lors du déplacement en fin de journée.

## Repas et collations



Les petits déjeuners ne sont pas offerts à l'école. Il est important que votre enfant ait bien mangé avant son arrivée à l'école le matin.

Les repas froids santé sont suggérés. Puisqu'il n'y a pas de micro-ondes disponibles pour réchauffer le repas de votre enfant, vous avez la possibilité de commander des repas chauds du service de traiteur, à vos frais. L'utilisation d'un thermos est également une option afin que votre enfant ait un repas chaud. L'information concernant le service de traiteur vous sera communiquée en début d'année scolaire.

En plus de son repas du dîner, votre enfant doit apporter à l'école deux collations santé : l'une pour le matin et l'autre pour l'après-midi, en classe. Pour les élèves inscrits au service de garde en fin de journée, nous recommandons de prévoir une collation supplémentaire.



## Traiteur et dîners pizza

L'information concernant le service de traiteur et les dîners-pizza à l'école vous sera communiquée en début d'année scolaire.

# Les intervenants de l'école

Les intervenants de l'école travaillent en collaboration pour le bien-être et la réussite de tous les élèves.

- 1- **Enseignants titulaires** : Les enseignants titulaires enseignent et interviennent auprès des élèves de leur groupe, mais également auprès des autres élèves lors d'activités communes.
- 2- **Enseignants spécialistes** : Les enseignants spécialistes enseignent l'anglais, la musique et l'éducation physique selon un horaire fixe pour chaque groupe.
- 3- **Éducateurs-trices en service de garde** : Les éducateurs-trices animent des activités éducatives auprès des élèves inscrits au service de garde. Pendant les heures de classe, plusieurs assument le rôle d'*aide à la classe*.
- 4- **Technicienne en service de garde** : La responsable du service de garde de l'école peut être appelée à intervenir auprès des élèves, au besoin.
- 5- **Technicien(ne) en éducation spécialisée (TES) au sein de l'école** : Le(la) TES de l'école offre un soutien direct ou indirect aux élèves en lien avec les aspects affectif et social de leur développement (comportement, autonomie, habiletés sociales, gestion des conflits, gestion des émotions, estime de soi, etc.). Il(elle) est directement impliqué(e) dans le *Plan de contre l'intimidation et la violence* de l'école.
- 6- **L'enseignante-orthopédagogue** : L'enseignante-orthopédagogue offre un soutien direct ou indirect aux élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage.
- 7- **Soutien à l'apprentissage du français** : Le soutien à l'apprentissage du français consiste en un certain nombre de périodes d'enseignement intensif du français destinées à l'élève non francophone intégré directement dans une classe régulière. L'objectif spécifique de la mesure est, par conséquent, d'aider l'élève à acquérir les habiletés langagières de base en français. L'accent est mis sur la compréhension et la productivité de messages signifiants dans différentes situations. Cette mesure est mise en place par un(e) intervenant(e) qui travaille en collaboration avec les enseignants titulaires.

- 8- **Orthophoniste** : Ce service s'adresse aux élèves qui éprouvent des difficultés de langage. L'orthophoniste est plus présente au préscolaire puisque nous visons le dépistage précoce. Elle vient en aide aux élèves présentant des difficultés de parole ou de langage, variant d'un retard léger à un trouble grave. L'orthophoniste participe et aide l'équipe-école à mieux comprendre le développement langagier de l'enfant. Il(elle) propose des stratégies d'intervention appropriées.
- 9- **L'ergothérapeute** : La priorité de l'ergothérapeute de l'école est de desservir les élèves du préscolaire 4-5 ans en dressant le portrait de ces classes en lien avec les habiletés perceptivo-motrices requises pour réaliser les préalables scolaires. L'ergothérapeute participe et aide l'équipe-école à mieux comprendre le développement moteur de l'enfant. Il(elle) propose des stratégies d'intervention appropriées.
- 10- **Psychologue** : Ce service s'adresse aux élèves en difficulté d'apprentissage ou qui présentent des troubles de comportement ou d'adaptation. La priorité des services est orientée vers le dépistage, l'évaluation des difficultés d'adaptation et d'apprentissage et l'interprétation des résultats. Le(la) psychologue participe et aide l'équipe-école à mieux comprendre le développement cognitif et affectif de l'enfant. Il(elle) propose des stratégies d'intervention appropriées.
- 11- **Infirmière** : Le CISSSO affecte à nos écoles une infirmière. Elle est disponible pour toutes les écoles du CSSPO. Elle étudie les bilans de santé et fait les suivis nécessaires.
- 12- **Hygiéniste dentaire** : Une hygiéniste dentaire du CISSSO rencontre gratuitement les élèves du préscolaire pour faire le bilan de leur santé buccale. Elle envoie aux parents un avis de suivi, le cas échéant. Dans certains cas, le suivi offert à l'école se poursuit au 1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année).



## L'implication des parents à l'école

À l'école, nous avons un grand besoin de parents bénévoles. Il est possible de vous impliquer soit par le biais de l'organisme de participation de parents (OPP), du conseil d'établissement ou auprès du groupe de votre enfant.

### 1. Le groupe de votre enfant

Au cours de l'année, l'enseignante de votre enfant pourrait solliciter votre participation pour :

- Accompagner le groupe lors de sorties pédagogiques ;
- Aider votre enfant à accomplir certaines tâches à la maison ;
- Participer à une activité spéciale en classe ;
- Réaliser des projets spéciaux.

### 2. L'organisme de participation des parents (OPP)

L'organisme de participation des parents (OPP) est un organisme qui permet aux parents d'organiser et de planifier différentes activités pour les élèves de l'école et ce, ponctuellement ou encore sur une base régulière. Vous recevrez un questionnaire en début d'année scolaire et des invitations par courriel de la part de l'OPP. Vous serez invités à compléter le formulaire et à le retourner à l'école. Les responsables des comités communiqueront avec vous.

### 3. Le conseil d'établissement

Le conseil d'établissement assume un rôle décisionnel de premier plan. Il adopte, entre autres, le projet éducatif et le budget annuel de l'école. Il approuve, entre autres, le code de vie de l'école, les guides de fonctionnement de l'école et la mise en œuvre de certains programmes. Il se rencontre environ 7 fois dans l'année scolaire. L'élection des membres du conseil d'établissement de l'école se fera lors de l'**Assemblée générale annuelle de l'école** prévue le 19 septembre 2024 à 18h30. Tous les parents sont les bienvenus!

# ANNEXE 1 – Calendrier scolaire 2024–2025

## Calendrier scolaire 2024-2025 Formation générale des jeunes (FGJ) PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

JUILLET 2024					AOÛT 2024					SEPTEMBRE 2024					OCTOBRE 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
1	2	3	4	5				1	2	2	3 <sup>3</sup>	4 <sup>4</sup>	5 <sup>5</sup>	6 <sup>6</sup>		1 <sup>2</sup>	2 <sup>3</sup>	3 <sup>4</sup>	4 <sup>5</sup>
8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	9 <sup>7</sup>	10 <sup>8</sup>	11 <sup>9</sup>	12 <sup>0</sup>	13	7 <sup>5</sup>	8 <sup>6</sup>	9 <sup>7</sup>	10 <sup>8</sup>	11 <sup>9</sup>
15	16	17	18	19	12	13	14	15	16	16 <sup>1</sup>	17 <sup>2</sup>	18 <sup>3</sup>	19 <sup>4</sup>	20 <sup>5</sup>	14	15 <sup>0</sup>	16 <sup>1</sup>	17 <sup>2</sup>	18 <sup>3</sup>
22	23	24	25	26	19	20	21	(22	23	23 <sup>6</sup>	24 <sup>7</sup>	25 <sup>8</sup>	26 <sup>9</sup>	27 <sup>0</sup>	21 <sup>4</sup>	22 <sup>5</sup>	23 <sup>6</sup>	24 <sup>7</sup>	25 <sup>8</sup>
29	30	31	26	27	28	29 <sup>1</sup>	30 <sup>2</sup>	30 <sup>1</sup>	28 <sup>9</sup>	29 <sup>0</sup>	30 <sup>1</sup>	31 <sup>2</sup>							
Jours de travail : 7 Jour de classe : 2					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 22 Jours de classe : 21									
NOVEMBRE 2024					DÉCEMBRE 2024					JANVIER 2025					FÉVRIER 2025				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
				1	2 <sup>2</sup>	3 <sup>3</sup>	4 <sup>4</sup>	5 <sup>5</sup>	6			1	2	3	3 <sup>5</sup>	4 <sup>6</sup>	5 <sup>7</sup>	6 <sup>8</sup>	7 <sup>9</sup>
4 <sup>3</sup>	5 <sup>4</sup>	6 <sup>5</sup>	7 <sup>6</sup>	8 <sup>7</sup>	9 <sup>6</sup>	10 <sup>7</sup>	11 <sup>8</sup>	12 <sup>9</sup>	13 <sup>0</sup>	6	7 <sup>6</sup>	8 <sup>7</sup>	9 <sup>8</sup>	10 <sup>9</sup>	10	11 <sup>0</sup>	12 <sup>1</sup>	13 <sup>2</sup>	14 <sup>3</sup>
11 <sup>8</sup>	12 <sup>9</sup>	13 <sup>0</sup>	14 <sup>1</sup>	15 <sup>2</sup>	16 <sup>1</sup>	17 <sup>2</sup>	18 <sup>3</sup>	19 <sup>4</sup>	20 <sup>5</sup>	13 <sup>0</sup>	14 <sup>1</sup>	15 <sup>2</sup>	16 <sup>3</sup>	17 <sup>4</sup>	17 <sup>4</sup>	18 <sup>5</sup>	19 <sup>6</sup>	20 <sup>7</sup>	21
18 <sup>3</sup>	19 <sup>4</sup>	20 <sup>5</sup>	21 <sup>6</sup>	22	23	24	25	26	27	20 <sup>5</sup>	21 <sup>6</sup>	22 <sup>7</sup>	23 <sup>8</sup>	24 <sup>9</sup>	24 <sup>8</sup>	25 <sup>9</sup>	26 <sup>0</sup>	27 <sup>1</sup>	28 <sup>2</sup>
25 <sup>7</sup>	26 <sup>8</sup>	27 <sup>9</sup>	28 <sup>0</sup>	29 <sup>1</sup>	30	31				27 <sup>0</sup>	28 <sup>1</sup>	29 <sup>2</sup>	30 <sup>3</sup>	31 <sup>4</sup>					
Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 15 Jours de classe : 14					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 20 Jours de classe : 18				
MARS 2025					AVRIL 2025					MAI 2025					JUIN 2025				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7		1 <sup>8</sup>	2 <sup>9</sup>	3 <sup>0</sup>	4 <sup>F</sup>				1 <sup>7</sup>	2 <sup>8</sup>	2 <sup>7</sup>	3 <sup>8</sup>	4 <sup>9</sup>	5 <sup>0</sup>	6 <sup>1</sup>
10 <sup>3</sup>	11 <sup>4</sup>	12 <sup>5</sup>	13 <sup>6</sup>	14 <sup>7</sup>	7 <sup>1</sup>	8 <sup>2</sup>	9 <sup>3</sup>	10 <sup>4</sup>	11 <sup>5</sup>	5 <sup>9</sup>	6 <sup>0</sup>	7 <sup>1</sup>	8 <sup>2</sup>	9	9 <sup>2</sup>	10 <sup>3</sup>	11 <sup>4</sup>	12 <sup>5</sup>	13 <sup>P</sup>
17 <sup>8</sup>	18 <sup>9</sup>	19 <sup>0</sup>	20 <sup>1</sup>	21 <sup>2</sup>	14 <sup>6</sup>	15 <sup>7</sup>	16 <sup>8</sup>	17 <sup>9</sup>	18	12 <sup>3</sup>	13 <sup>4</sup>	14 <sup>5</sup>	15 <sup>6</sup>	16 <sup>7</sup>	16 <sup>6</sup>	17 <sup>7</sup>	18 <sup>8</sup>	19 <sup>9</sup>	20 <sup>0</sup>
24 <sup>3</sup>	25 <sup>4</sup>	26 <sup>5</sup>	27 <sup>6</sup>	28	21	22 <sup>0</sup>	23 <sup>1</sup>	24 <sup>2</sup>	25 <sup>3</sup>	19	20 <sup>8</sup>	21 <sup>9</sup>	22 <sup>0</sup>	23 <sup>1</sup>	23	24	25	26	27
31 <sup>7</sup>	28 <sup>4</sup>	29 <sup>5</sup>	30 <sup>6</sup>						26 <sup>2</sup>	27 <sup>3</sup>	28 <sup>4</sup>	29 <sup>5</sup>	30 <sup>6</sup>	30					
Jours de travail : 16 Jours de classe : 15					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 21 Jours de classe P : 20 / S : 19					Jours de travail : 18 Jours de classe P : 14 / S : 15				

### Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

### Journées télescopées :

- 22 août 2024
- 26 juin 2025
- 3 journées au choix de l'école

### Journée pédagogique flottante :

- 4 avril 2025

### Légende :

- Congés pour tous
- Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves; journées pédagogiques régionales
- ( ) Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé élèves secondaire)
- P Journée pédagogique préscolaire-primaire (congé élèves préscolaire et primaire)
- F Journée pédagogique flottante

## ANNEXE 2 – Frais scolaires

### Frais scolaires 2024–2025 Résumé des coûts

Niveau	Matériel et documents reproductibles	Agenda	Cahier maison	Cahiers d'activités	Total
Préscolaire 4 ans	27\$		5\$		32,00\$
Préscolaire 5 ans	27\$		5\$		32,00\$
1 <sup>re</sup> année	27\$		10\$ (français et mathématique)	24,05\$	61,05\$
2 <sup>e</sup> année	27\$		10\$ (français et mathématique)	15,70\$	52,70\$
3 <sup>e</sup> année	27\$		5\$	57,13\$	89,13\$
4 <sup>e</sup> année	27\$		5\$	57,13\$	89,13\$
5 <sup>e</sup> année	27\$	6,60\$	10\$ (français et mathématique)	44,53\$	88,13\$
6 <sup>e</sup> année	27\$	6,60\$	10\$ (français et mathématique)	35,13\$	78,73\$
TSA	27\$		5\$		32,00\$

### Tarification aux parents

Descriptif	Tarification annuelle selon l'utilisation du service			
	5 jours	4 jours	3 jours	2 jours
Élève qui dîne à l'école (aucune différenciation pour les élèves en surplus ou en choix d'école)	334,80 \$	267,84 \$	200,88 \$	133,92 \$
L'élève inscrit au service des dîneurs moins de 5 jours par semaine doit fréquenter sur une base régulière, des journées spécifiques par semaine.				
Service de dépannage (tarif quotidien)	3,75\$			
Les élèves inscrits au service de garde n'ont pas à déboursier les frais des élèves dîneurs.				

### Service de Garde

Fréquentation régulière	9,20\$ par jour
Fréquentation sporadique	3,00\$/heure : maximum par période Matin : 6,00\$ Midi : 3,75 \$ Soir : 5,75\$ Maximum 11,75\$/jour

Les seuls modes de paiement acceptés sont : Paiement Interac et par institution bancaire



Enveloppe transparente en plastique avec fermoir de style velcro (avec 3 trous)			3					
Reliure de style « Duo-tang » à deux pochettes en plastique	1	1		1		1		
Étui à crayons en tissu (pas de boîte en plastique)		2	2	2	2	2	2	2
Étui à crayons en tissu à deux compartiments (pas de boîte en plastique)	1							
Crayons à mine HB No.2 (identifiés et taillés)	1	3	24	12	24	24	12	12
Stylo bleu				1		1	3	2
Stylo rouge					1	1		2
Surligneurs			2	1 vert 1 jaune	1 bleu 1 jaune 1 rose 1 vert	1 bleu 1 rose 1 vert 1 jaune	1 bleu 1 jaune 1 rose 1 vert	4
Ensemble de 24 crayons de couleur en bois (taillés et identifiés)		1	1	1	1	1	1	1
Boîte de 16 crayons feutres lavables à l'eau, à grosses pointes (identifiés)	1	1	1		1	1	1	1
Marqueur effaçable à sec à pointe fine (identifié) couleurs différentes	2	2	3	3	1	2	2	1

Articles	Quantité requise par niveau							
	4 ans	5 ans	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
Marqueur effaçable à sec à pointe ultrafine (identifié)							1	2
Marqueur permanent noir à pointe fine de style « Sharpie » (identifié)		1	1			1	1	1
Taille-crayons avec réservoir vissé (identifié)	1	1	1	1	1	1	1	1
Gomme à effacer <u>blanche</u> (identifiée)		1	2	2	2	2	2	2
Bâtons de colle blanche 40g (identifié)	2	3	2	2	2	2	2	1
Paire de ciseaux à bouts arrondis (identifié) * ciseaux pour gaucher, au besoin		1						
Paire de ciseaux pointus (identifié) * ciseaux pour gaucher, au besoin			1	1	1	1	1	1
Règle 30 centimètres transparente avec le 0 visible (en plastique rigide)					1	1	1	1
Règle 15 centimètres transparente avec le 0 visible (en plastique rigide)				1				
Couvre-tout à manches longues ou vieille chemise	1	1						
Serviette de plage pour la sieste Petite couverture pour les 4 ans	1	1						
Sac d'école assez grand pour le cartable (Pas de valise à roulettes)	1	1	1	1	1	1	1	1
Sac de plastique refermable (grand format)	4		1	1	1	1		

Sac de vêtements de rechange - (sous-vêtements, pantalon, chandail, chaussettes) identifiés	1	1	1	1				
Paire d'espadrilles à semelles anti-marques (Pour la classe, servira aussi en éducation physique)	1	1	1	1	1	1	1	1
Casque d'écoute pour l'informatique <u>dans un grand sac de plastique identifié avec fermeture</u> *	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>* Veuillez noter que l'école en possède en quantité suffisante. Toutefois, pour des raisons notamment d'hygiène, de santé ou autre, le parent*, s'il le désire, peut acheter cet article pour son enfant.</b>								

<b>MUSIQUE</b>	<b>4 ans</b>	<b>5 ans</b>	<b>1<sup>e</sup></b>	<b>2<sup>e</sup></b>	<b>3<sup>e</sup></b>	<b>4<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>	<b>6<sup>e</sup></b>
Reliures de style «Duo-Tang» cartonné			1	1	1	1	1	1
Flûte à bec soprano, doigté baroque, Style Yamaha*				1	1	1	1	1

**\* Veuillez noter que l'école en possède en quantité suffisante. Toutefois, pour des raisons notamment d'hygiène, de santé ou autre, le parent\*, s'il le désire, peut acheter cet article pour son enfant.**

<b>ANGLAIS</b>	<b>4 ans</b>	<b>5 ans</b>	<b>1<sup>e</sup></b>	<b>2<sup>e</sup></b>	<b>3<sup>e</sup></b>	<b>4<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>	<b>6<sup>e</sup></b>
Cartable rigide à anneaux (1 pouce) de couleur bleu			1	1	1	1	1	1
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE</b>	<b>4 ans</b>	<b>5 ans</b>	<b>1<sup>e</sup></b>	<b>2<sup>e</sup></b>	<b>3<sup>e</sup></b>	<b>4<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>	<b>6<sup>e</sup></b>
Pantalon court de sport de longueur adéquate					1	1	1	1
Chandail à manche courte (pas de camisole)					1	1	1	1
Sac en tissu identifié					1	1	1	1

- **Les élèves du préscolaire, de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> année ne se changent pas à l'école. Des vêtements confortables incluant des espadrilles sont recommandés lorsque ceux-ci ont un cours d'éducation physique dans la journée.**
- **Tous les élèves à partir de la 3<sup>e</sup> année doivent apporter, dans un sac, un costume d'éducation physique autre que les vêtements qu'ils portent cette journée-là.**
- **Pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, il est recommandé que votre enfant ait en sa possession un déodorant.**
- **Tous les niveaux : élastique à cheveux (si cheveux longs)**
- **Tous les niveaux : espadrilles de sport (course ou multisport)**

\* Dans ce document le terme parent fait référence à la personne détenant l'autorité parentale.

\*\* Nous vous remercions de bien identifier tous les articles et les vêtements de votre enfant.

\*\*\* Nous encourageons fortement la réutilisation du matériel que vous avez déjà.

\*\*\*\* Certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève.

# ANNEXE 4 – Cahiers d’activités

## Liste des cahiers d’activités 2024-2025

Les parents sont libres de se procurer les cahiers d’activités à la librairie de leur choix.

Toutefois, tous les cahiers d’activités seront disponibles au dépôt scolaire de

la Librairie du soleil, 53 boul. St-Raymond, Gatineau, QC J8Y 1R8.

[www.librairiedusoleil.ca](http://www.librairiedusoleil.ca)

Niveau	Titre	Prix avec taxes (Prix indicatif pouvant varier selon les librairies)	Total
1 <sup>re</sup> année	<b>Cahier de calligraphie script Pirouette</b> Éditions ERPI, ISBN : 9782761345712	8,35\$	24,05\$
	<b>Rascal and Friends Grade 1 - Activity Book A, 3<sup>rd</sup> Ed.</b> Éditions CEC, ISBN : 9782766207916	15,70\$	
2 <sup>e</sup> année	<b>Rascal and Friends Grade 2 - Activity Book B, 2nd Ed.</b> Éditions CEC, ISBN : 9782766208548	15,70\$	15,70\$
3 <sup>e</sup> année	<b>Matcha 2e édition, 3e année – Cahiers A et B</b> Éditions Chenelière, ISBN : 9998202410158	20,95\$	57,13\$
	<b>Panache 2<sup>e</sup> édition – 2<sup>e</sup> cycle (1<sup>re</sup> année)</b> Éditions Chenelière, ISBN : 9782765053644	15,70\$	
	<b>New Adventures Grade 3 - Learning and Activities Book, 2nd Ed.</b> Éditions CEC, ISBN : 9782761782081	20,48\$	
4 <sup>e</sup> année	<b>Matcha 2e édition, 4e année – Cahiers A et B</b> Éditions Chenelière, ISBN : 9998202410196	20,95\$	57,13\$
	<b>Panache, 2e édition – 2e cycle (2e année)</b> Éditions Chenelière, ISBN : 9782765053675	15,70\$	
	<b>New Adventures Grade 4 - Learning and Activities Book, 2nd Ed.</b> Éditions CEC, ISBN : 9782761782104	20,48\$	
5 <sup>e</sup> année	<b>À la trace, 5e année</b> Éditions Chenelière, ISBN : 9782765541141	14,65\$	44,53\$
	<b>All Together Grade 5 - Learning and Activities Book, 2nd Ed.</b> Éditions CEC, ISBN : 9782761795029	20,48\$	
	<b>Mini TNI mathématique pour le 3e cycle carnet effaçable</b> Éditions CEC, ISBN: 9782765541141	9,40\$	
6 <sup>e</sup> année	<b>Escales, 6e année</b> Éditions ERPI, ISBN : 9782766155231	14,65\$	35,13\$
	<b>All Together Grade 6 - Learning and Activities Book, 2nd Ed.</b> Éditions CEC, ISBN : 9782761795012	20,48\$	



Librairie agréée

*Un choix brillant  
à pleins rayons !*

Cette année, la vente de cahiers et de fournitures scolaires aura lieu à la Librairie du soleil **située au 53 boul. St-Raymond, à Gatineau (secteur Hull).**

Vous pourrez faire vos achats soit :

**1) en plaçant une commande en ligne dès le 25 juin** au [www.librairiedusoleil.ca](http://www.librairiedusoleil.ca) afin de :

- a) récupérer votre commande à la Librairie du soleil, au 53 boul. St-Raymond, **au sous-sol**, ou
- b) la faire livrer à domicile (avec frais de livraison de 9,99\$)

**2) en passant au comptoir scolaire à la Librairie du soleil, au 53 boul. St-Raymond, entre le 8 juillet et le 22 septembre 2024 :**

du lundi au vendredi de 9h30 à 18h

le samedi de 10h à 17h

le dimanche de 11h à 17h

Nous vous conseillons fortement de placer votre commande en ligne. C'est la meilleure manière d'éviter les files d'attente. Si vous choisissez de passer en personne au comptoir scolaire, nous vous recommandons de passer le plus tôt possible en cours d'été afin d'éviter les ruptures de stock.

Des questions ? Communiquez avec nous au 819-595-2414 ou par courriel à [scolaire@librairiedusoleil.ca](mailto:scolaire@librairiedusoleil.ca)

Au plaisir de vous servir,  
L'équipe de la Librairie du soleil

53, boul. St-Raymond, suite 100, Gatineau (QC) J8Y 1R8 Tél. : 819-595-2414 Téléc. : 819-595-3672

120 boul. de l'Hôpital, suite 135, Gatineau, (QC) **ouverture juin 2024**

33, rue George, Ottawa (ON) K1N 8W5 Tél.: 613-241-6999 Téléc.: 613-241-5680